

Fiche de la réunion

Objet	Rentrée du Conseil départemental des Jeunes		
Date de la réunion	25 novembre et 2 décembre 2020 en visio	Date rédaction	4 décembre 2020
Participants	<p>Alice BODET, Vice-Présidente du Conseil départemental</p> <p>Mathilde TORRE, Chef de service Direction Education CD28</p> <p>Fabienne SABOURIN, Direction Education CD28</p> <p>Les CDJ (voir liste de présence jointe)</p>		
Excusés	<p>Thelma CHEVREL collège Mozart ANET</p> <p>Jiliane DADONE collège Jules Ferry AUNEAU</p> <p>Rafaël GALVAN collège Saint Paul BROU</p> <p>Manon HOARAU et Coline JOLLIT collège Notre Dame CHARTRES</p> <p>Lyna HAMMOU collège Tomas Divi CHATEAUDUN</p> <p>Delwina GALLIOT-CUMANT collège Les Petits Sentiers LUCE</p> <p>Nina HADDAD collège Val de Voise GALLARDON</p> <p>Eowyn LION collège Marcel Proust ILLIERS COMBRAY</p> <p>Pierre-Alexandre LEPINE collège Soutine SAINT PREST</p> <p>Louane VULLIRZ collège Gaston Couté VILLAGES VOVEENS</p>		

Diffusion

Destinataires			
Tous les participants présents et excusés			
Les conseillers départementaux			
Les CDJeunes			
Tous les collèges publics et privés (chefs d'établissement, personnes relais en charge des CDJ)			

Points traités

Ordre du jour

Accueil de la nouvelle assemblée en visio en 4 groupes - Echanges

Présentation du CD et du CDJ

Projets pour l'année 2020.2021

Labellisation à l'Education au Développement Durable

- Comment devenir acteur du DD ?

Retour et échanges sur la journée

PRESENTATION DU CD ET DU CDJ

Présentation d'une vidéo sur les différentes compétences du Conseil départemental.

Présentation du Conseil départemental des Jeunes :

Qu'est-ce que le CDJ et quels sont les objectifs ?

Créé en 1999 par le Conseil départemental, le CDJ est une instance dédiée aux collégiens, élus par leurs pairs (deux par collège), acteurs de la vie départementale.

Cet espace d'échanges et de dialogue permet aux jeunes élus :

- d'exprimer leurs idées,
- de participer à des débats argumentés sur des sujets qui les passionnent et les concernent en lien avec la citoyenneté
- de construire et de réaliser des projets décidés ensemble avec d'autres CDJ au sein de l'assemblée accompagnés des élus adultes et de professionnels,
- et de communiquer sur leurs actions dans les collèges qu'ils représentent au Conseil, avec le soutien d'un adulte référent pour les aider à diffuser et mettre en place des projets avec les collégiens.

Il s'agit en fait d'une expérience enrichissante faisant appel à l'engagement citoyen et permettant de développer l'esprit critique.

PROJETS POUR L'ANNEE 2020.2021

Le but premier est de répondre aux questions des jeunes élus sur des sujets qui les intéressent et sur lesquels ils souhaitent échanger et d'aller plus loin...

Proposition de deux projets :

1- Le collège de demain et le Bien Vivre Ensemble (BVE)

Les jeunes élus ont travaillé depuis deux ans sur cette thématique pour répondre à une mission confiée par les Conseillers départementaux adultes aux CDJ en novembre 2018.

En effet, les jeunes élus ont été invités à réfléchir à ce que pourrait être le « collège de demain ».

En début d'année 2019, avec le soutien du LAB28, laboratoire d'innovation au CD28, les jeunes ont été invités à **rêver le collège de demain**.

Ils ont participé à des ateliers prospectifs en groupes sur les perspectives du collège idéal avec un échange proposé en fin d'année scolaire sous la forme **d'une table ronde** dans le cadre d'une réunion annuelle réunissant les jeunes élus et les éco citoyens, collégiens et acteurs du Développement Durable.

Cette expérience a été très intéressante et riche en propositions en présence d'un public ouvert à toutes idées nouvelles exprimées par les jeunes élus.

Grâce au partenariat engagé depuis plusieurs années avec le LAB28, les jeunes élus ont rencontré l'année dernière une équipe de designers qui leur ont permis de poursuivre cette réflexion et **d'imaginer leur collège idéal** avec pour objectif de réaliser une maquette qui reprenne tous les détails des réflexions et les recommandations des jeunes élus.

Dans le cadre d'ateliers créatifs de co-construction et de débats ludiques, ils ont repensé leur collège de leur rêve dans son ensemble, aussi bien dans le fond :

- avec la pédagogie,
- les services numériques,

que dans la forme :

- avec le bâti et l'aménagement complet du lieu (intérieur et extérieur).

Exemples :

- **Une salle universelle** dédiée à la collaboration et au travail individuel, **la modularité de l'espace** proposant des zones de concentration et des espaces de travail en groupe qui facilitent la mise en pratique des enseignements reçus...
- **Une salle libre-service** à accès libre où les jeunes peuvent travailler sur leurs projets, leurs devoirs, et également accéder à des outils digitaux comme des tablettes ou des ordinateurs pour effectuer leurs recherches. Certains collégiens pourraient y proposer leurs services pour **aider** les autres dans des matières spécifiques.
- **Omniprésence de la nature**, réalisation d'un **potager** dont l'arrosage est assuré par la récupération des eaux de pluie. L'électricité du bâtiment provient de panneaux photovoltaïques et des éoliennes intégrées...

L'objectif, cette année, est de poursuivre et d'approfondir ces réflexions et aborder le Bien vivre ensemble au quotidien pour favoriser la réussite des apprentissages dans les meilleures conditions possibles.

2- Se former au débat pour développer l'esprit critique

Ce projet, en cohérence avec :

- le plan d'action interministériel « A l'école des arts et de la culture »,
- les missions prioritaires ministérielles des disciplines artistiques,
- les motivations des CDJ dans la réalisation de projets autour de ces valeurs (développement des compétences orales grâce au débat et aux pratiques théâtrales : éloquence en 3^{ème} et le grand oral du Bac...)

va permettre aux jeunes élus d'interagir pour se construire.

Avec le soutien d'une compagnie théâtrale et la Ligue de l'Enseignement – FOL28, les CDJ vont :

- bénéficier d'une sensibilisation à l'éloquence et à l'oralité dans le cadre d'un débat à mener
- exercer l'esprit critique, le développement et l'argumentation du jugement personnel
- travailler ensemble dans le respect de l'autre, l'estime de soi et la confiance...
- être préparés et formés au débat à organiser dans les collèges avec les éco-citoyens sur des sujets qui les intéressent ou qui s'inscrivent dans leur scolarité.

LABELLISATION A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce dispositif, soutenu depuis plusieurs années par le Conseil départemental, permet aux collégiens du département, de mettre en place des actions liées aux 17 objectifs du DD (ODD) avec l'aide des professeurs ou adultes au sein des collèges.

QU'EST CE qu'une « Labellisation à l'éducation au développement durable » ?

C'est une distinction qui vise à :

- valoriser et améliorer la qualité et la cohérence des actions d'éducation liées aux 17 objectifs de Développement durable (DD) dans tous les collèges quel que soit le type d'actions engagées
- et développer une synergie entre les collèges euréliens par des actions organisées en commun.

POURQUOI cette labellisation ?

La notion de développement durable est présente dans le parcours scolaire des élèves, de l'école primaire au lycée.

Depuis 2009, le Conseil départemental a décidé de valoriser les initiatives des collèges qui intègrent une démarche Développement durable, en leur permettant de participer et ce, quel que soit le niveau d'implication au sein du collège, en bénéficiant à ce titre de la distinction « Labellisation à l'éducation au Développement durable » sous forme de gouttes d'eau (de 1 à 6 gouttes d'eau) exposées sur un panneau spécifique dans un lieu stratégique du collège.

COMMENT participer ?

Un dossier dématérialisé est transmis à chaque collège par mail courant septembre avec accès direct pour s'inscrire et déposer sa candidature **début novembre de chaque année.**

Les candidatures sont examinées sous la présidence de l'élu(e) en charge du dispositif, par un Comité de Pilotage composé de représentants du Conseil départemental d'Eure et Loir, des services départementaux de l'Education nationale d'Eure et Loir, de la Direction Diocésaine et de chefs d'établissements, puis validées, dans les limites de l'enveloppe budgétaire (800 € par an et par collège).

ECHANGES ET RETOUR SUR CES REUNIONS EN VISIO

Apparemment, très présents et heureux de se rencontrer, les CDJ expriment leur motivation de travailler ensemble sur les sujets proposés qui correspondent à leurs envies. Ils souhaitent aussi échanger entre eux sur les travaux engagés durant l'année et recherchent les moyens de communiquer en groupes fermés sur les thématiques choisies.

Les prochaines rencontres sont prévues en visio :

Mercredi 9 décembre 2020
pour le groupe 1 (de 14h à 15h30)
et le groupe 2 (de 15h45 à 17h15)

et

Mercredi 16 décembre 2020
pour le groupe 3 (de 14h à 15h30)
et le groupe 4 (de 15h45 à 17h15)